

## COMMUNIQUÉ

# DÉFENDRE LA CORRIDA EST UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ

En proposant d'interdire la corrida, le député Caron demande à la représentation nationale de s'affranchir de la **Convention de l'UNESCO de 2005 sur le respect de la liberté et de la diversité des expressions culturelles**, ainsi que du **Traité de Rome** selon lequel « *les états doivent respecter les usages en matière de traditions culturelles et de patrimoines régionaux* ».

Ces textes possédant une autorité supérieure à celle des lois, **voter l'interdiction des corridas serait en contradiction avec la hiérarchie des normes** dont le Président de la République est garant du respect en vertu de l'article V de la Constitution.

**Au mépris de ces limites institutionnelles**, le député Caron stigmatise une communauté de citoyens respectables dont il qualifie la culture et le mode de vie de « *barbare* », « *d'archaïque* » et « *d'immoral* ».

**Ces propos sont conformes** à la société idéale que le député Caron définit ainsi : « *Le citoyen inculte et irresponsable n'aura plus voix au chapitre. Personne ne pourra plus participer à la vie de la communauté sans avoir apporté les preuves qu'il en est digne. A cet effet, un permis de voter sera instauré.* » (Utopia XXI, 2017, Flammarion) **L'interdiction des corridas serait un premier pas symbolique qui serait célébré comme tel.**

## UN PEUPLE, UNE CULTURE, UN DROIT !

Au nom de la communauté des aficionados,  
**L'UNION DES VILLES TAURINES FRANÇAISES**

- **Revendique la dimension culturelle de la tauromachie**, rite ancestral de passage et de partage qui permet à l'homme de se confronter à la précarité de l'existence et à la finitude de la vie lors d'un rituel éthique et esthétique respectueux du taureau, dont la mort au combat est la seule digne de sa nature sauvage.
- **Condamne cette atteinte à la liberté culturelle**, à l'identité et à l'économie des territoires ainsi qu'au mode de vie de leurs populations, au mépris de l'importance environnementale et écologique de l'élevage extensif du taureau en matière de préservation d'écosystèmes fragiles et de la biodiversité.
- **Demande au gouvernement** de protéger les nombreuses cultures et filières menacées par l'antispécisme radical dont le porte-parole à l'Assemblée nationale est le député Caron qui, après la corrida, souhaite interdire toute forme d'interaction avec l'animal, telles que l'élevage, la chasse, la pêche, la consommation de viande, l'équitation, les animaux de compagnie en ville, les autres tauromachies... **autrement dit abolir la civilisation issue du néolithique.**
- **Appelle la représentation nationale** à rejeter cette proposition de loi porteuse d'une idéologie anti humaniste et discriminatoire dont l'objectif d'effacement des cultures populaires et de déconstruction des institutions n'est plus à démontrer.
- **Affirme sa détermination** à faire prévaloir le droit.